



ÉCOLE DES AVOCATS DU GRAND OUEST

« Comment rédiger son pacte d'associé pour éviter la guerre ? (2H LIVE) »

Jeudi 12 juin 2025, de 17h00 à 19h00, à distance

par Me Audrey CHEMOULI, Avocat à Paris

Entretenir une association harmonieuse ne relève pas du hasard : cela se prépare et se structure. Trop souvent, les conflits entre associés d'un cabinet d'avocats naissent de zones grises juridiques ou d'un manque d'anticipation. Cette formation vous donnera les clés pour rédiger un pacte d'associés solide, adapté à la réalité de votre exercice, et prévenir les désaccords qui peuvent fragiliser votre structure.

Nous passerons en revue les clauses essentielles à intégrer pour organiser la gouvernance, fixer les règles de rémunération, gérer les départs (subis ou choisis), encadrer les décisions stratégiques... Le tout avec des exemples concrets et une approche pragmatique fondée sur l'expérience du terrain.



Campus de Ker Lann

Contour Antoine de St Exupéry, 35172 BRUZ

02 99 67 46 67

contact@edago.fr

www.edago.fr

